

# STAGE D'OBSERVATION

## CONFIRMER SON PROJET PROFESSIONNEL

### *Pourquoi ne pas tester en stage ?*

Pour être plus sûr(e) du choix de métier pour lequel vous souhaitez vous former, vous pouvez :

#### ❖ Réaliser un stage en entreprise pendant vos vacances scolaires

Lieux de stage possibles : artisans du Lot

Durée : entre 1 et 5 jours maximum dans la même entreprise

Conditions : avoir au minimum 14 ans – être scolarisé

Conventions rédigées par le Centre d'Aide à la Décision (CAD) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.

Contact : Cécile SCHANG, animatrice CAD

Tél : 05.65.35.13.55

Mail : [c.schang@cm-cahors.fr](mailto:c.schang@cm-cahors.fr)

#### ❖ Réaliser un mini-stage de découverte des filières de l'Artisanat à l'Ecole des Métiers du Lot (CFA)

Lieux de stage : au sein de la classe de 1<sup>ère</sup> année du CAP choisi (suivi des cours généraux et professionnels)

Durée : 2 jours

Conventions établies par l'établissement scolaire d'origine et co-signées par la Directrice du CFA.

Contact : Christophe AUDEBERT, CPE

Tél : 05.65.53.21.00

Mail : [c.audebert@cm-cahors.fr](mailto:c.audebert@cm-cahors.fr)

